

Bactéries hautement résistantes Quel impact pour le parcours patient ? Enquête régionale

Elise Seringe

Coordonnateur équipe appui-signalement

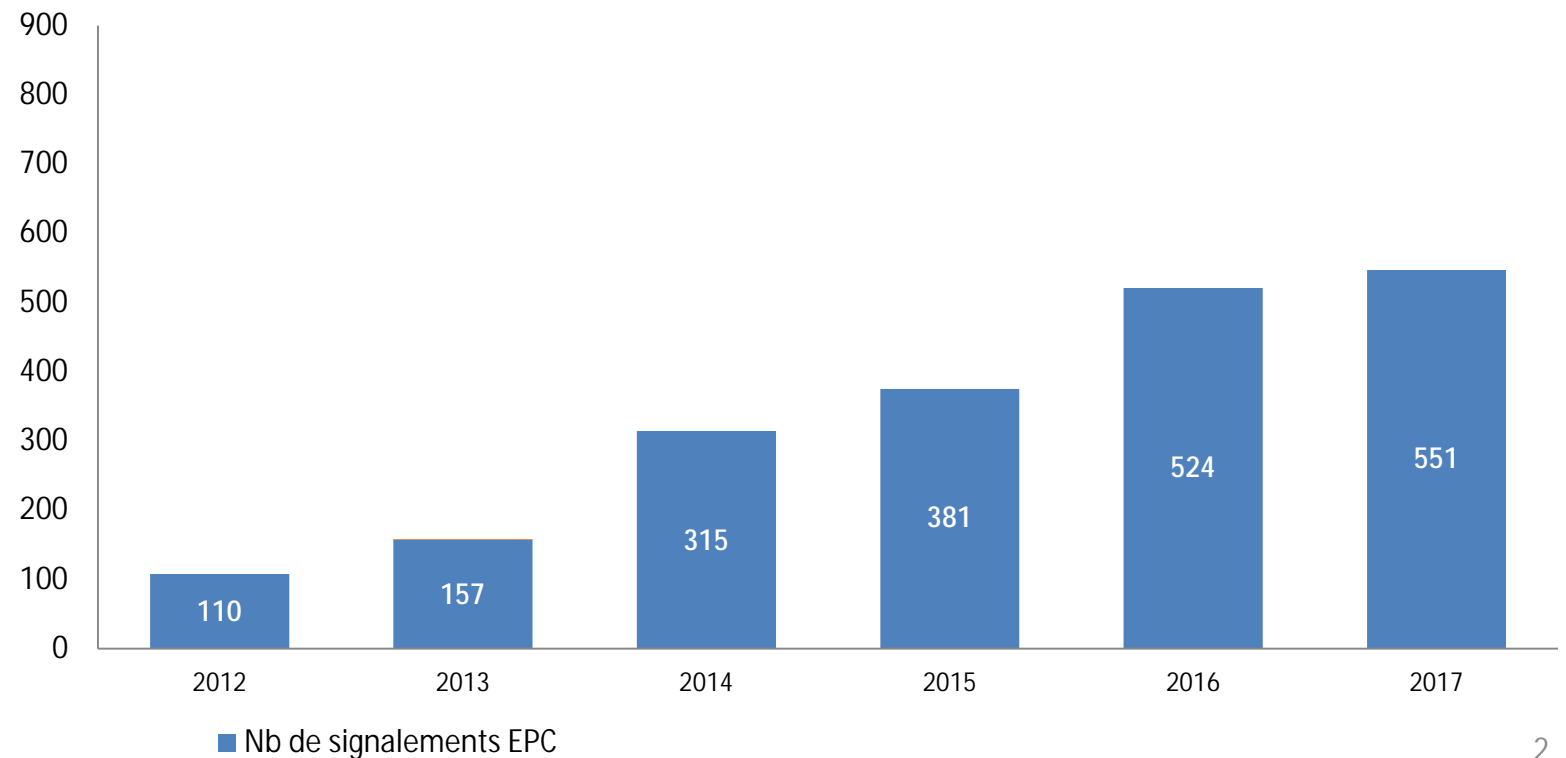


Contexte



q Augmentation constante du nombre de patients porteurs de BHRe

q IdF \approx 45% des cas de la France



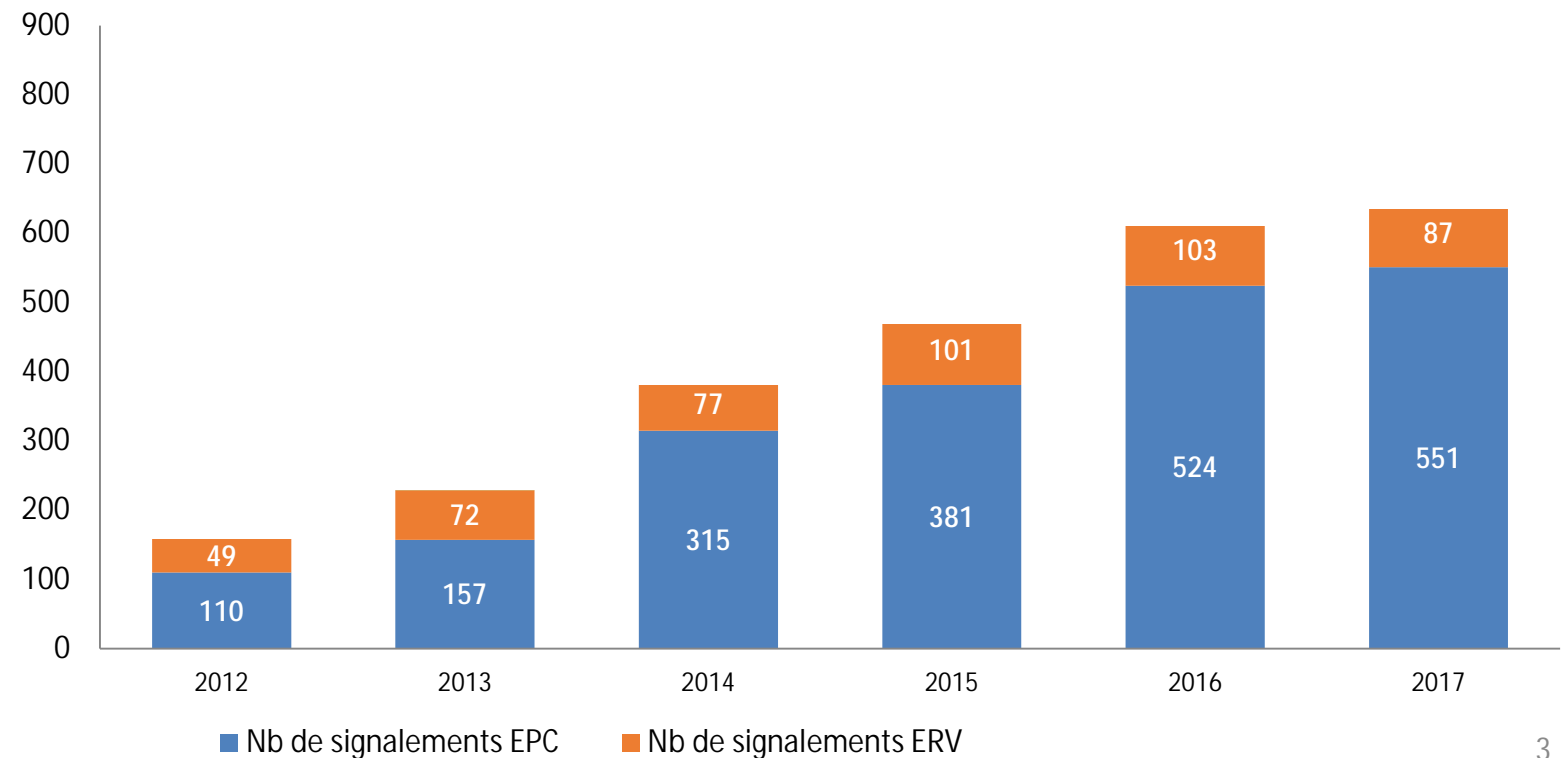


Contexte



q Augmentation constante du nombre de patients porteurs de BHRe

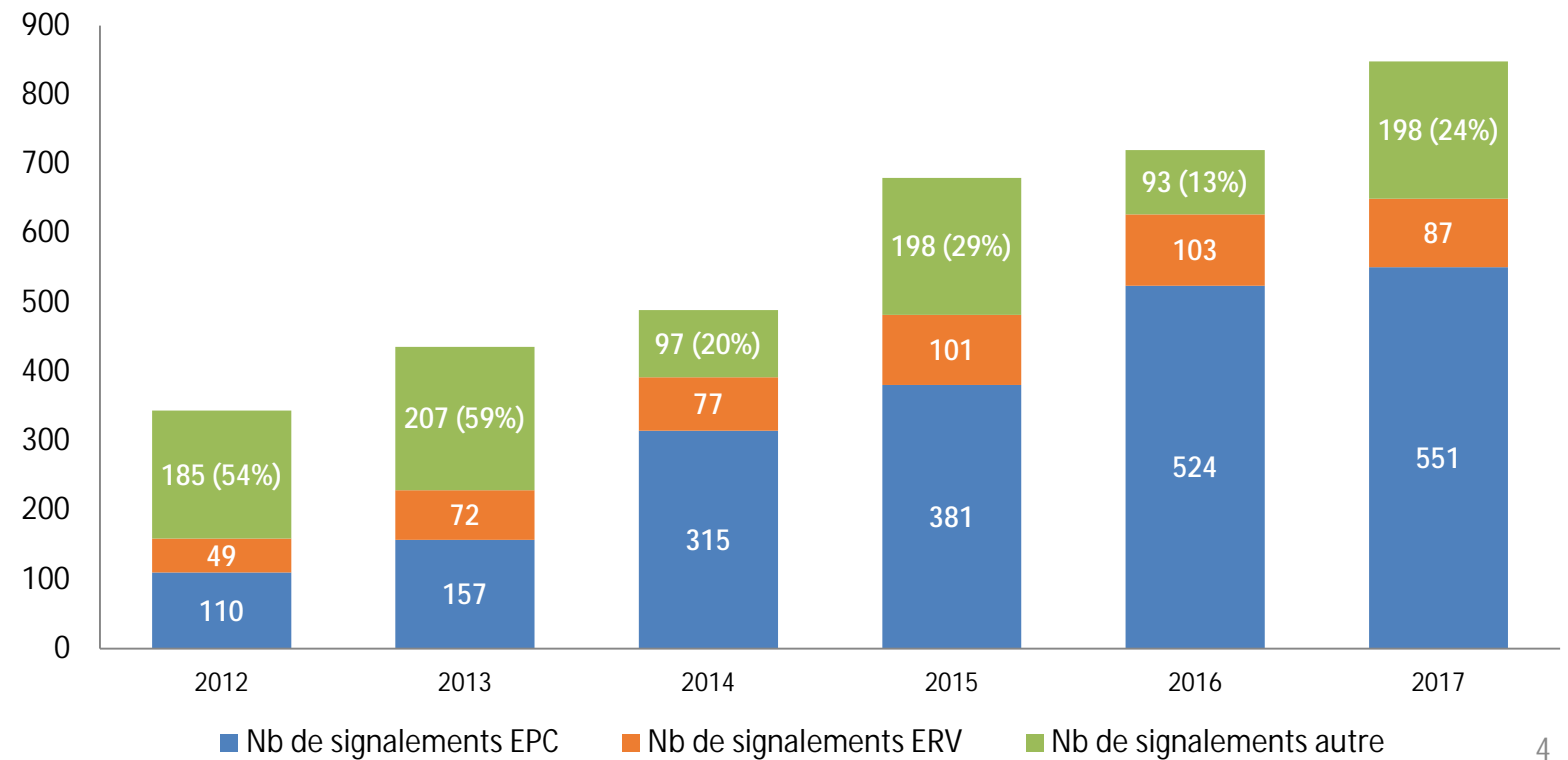
q IdF \approx 45% des cas de la France

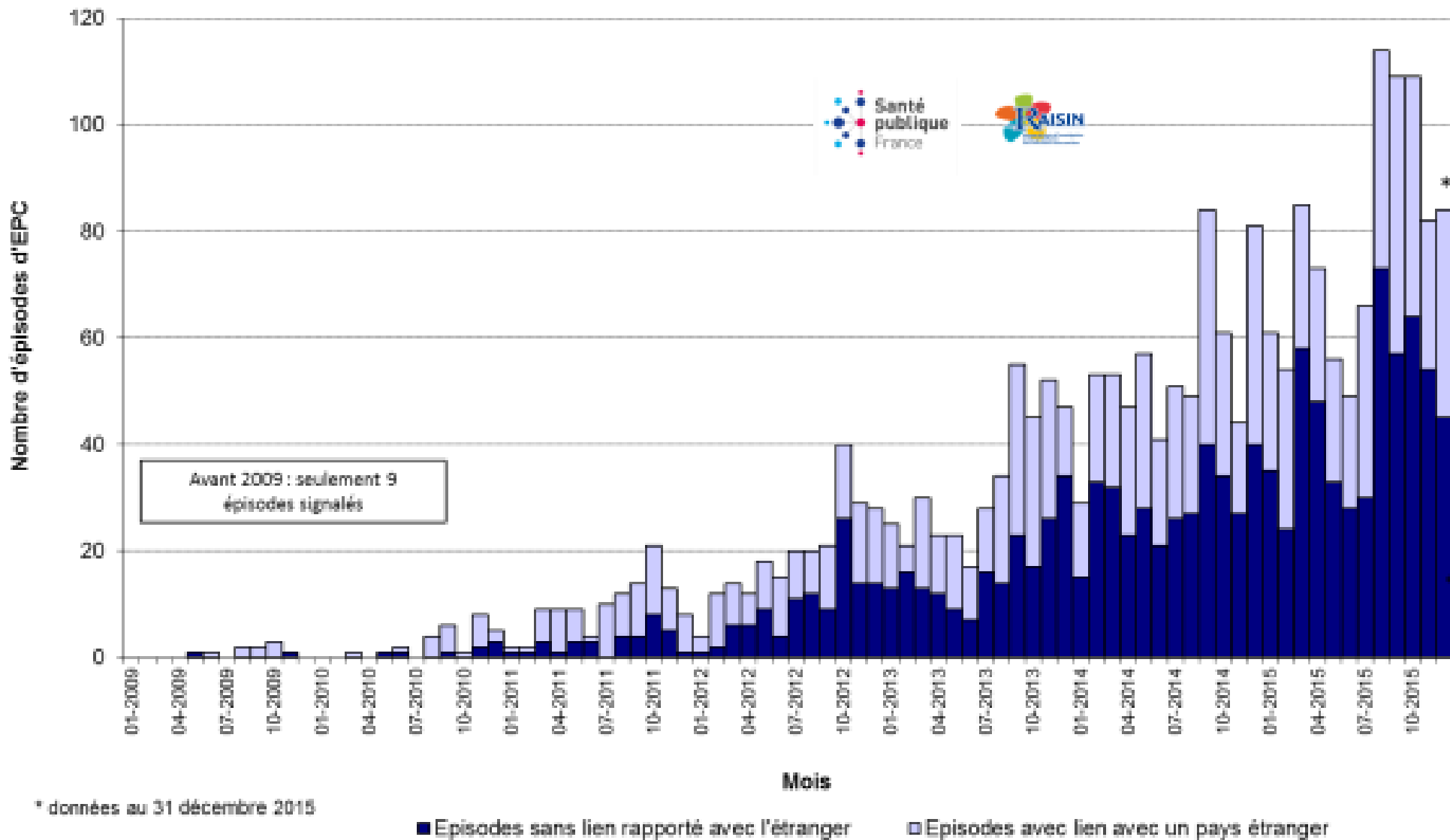




q Augmentation constante du nombre de patients porteurs de BHRe

q IdF \approx 45% des cas de la France





Constats



q SSR

- Refus fréquents de prendre en charge des porteurs de BHRe
- Motifs de refus:
 - Formation insuffisante
 - Crainte de l'inconnu
 - Mauvaise communication MCO → SSR avec information parfois retardée
 - Coût trop élevé et modalités de financement des SSR ne permettent pas de valoriser les séjours (T2A insuffisante)

q MCO

- Prolongation de la durée de séjour
- Conséquences financières

Conséquences Patients



q Perte de chance

- **qualité de prise en charge dans l'établissement** pour le patient porteur ou à risque BHRe = Défaut d'accueil et de prise en charge des pathologies du patient
- **qualité de prise en charge d'aval** pour le patient porteur ou à risque BHRe : Déficit de l'offre de soins en aval (MCO, SSR, ...)

q Plaintes

Différentes actions auprès des SSR

SSR en IdF



q Nb d'établissements : 207 dont 114 établissements de SSR exclusif

q Nb de lits de SSR en IdF:

- Publics: 6376 (dont 3329 APHP)
- Privés: 6265
- Espic: 3930

Depuis
2015

- q Parcours de soins du patient: Via trajectoire
- q Groupe de travail National SOFMER « Risque infectieux et prévention de la transmission croisée en SSR »
 - Colloque SOFMER, Montpellier 7 octobre 2015/soutien SF2H, SFGG
 - SF2H, Nantes 2016
- q Groupe de travail régional
 - Fiches techniques pour l'accueil des patients porteurs de BHRe en SSR
- q Formations
 - en département: en lien avec les DD-ARS
 - in situ lors de l'accueil d'un patient porteur de BHRe
- q 2 enquêtes d'impact BHRe 2015-2016/ 2017-2018
- è **Réflexion régionale avec référent SSR de l'ARS**

Enquête d'impact de la prise en charge des patients porteurs de BHRé

Sur 2016-2017

Objectifs

Difficultés de prise en charge des patients BHRe

è Identifier les problèmes auxquels les établissements sont confrontés

è Proposer des axes de réflexion pour limiter au mieux la perte de chance des patients

Méthodologie

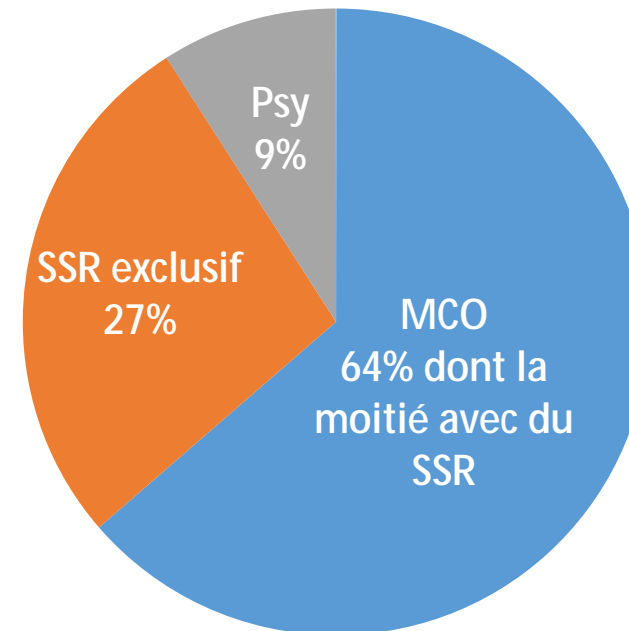


- q Courte enquête en ligne
- q 390 établissements de soins aigus et SSR d'Ile-de-France sollicités
- q Informations recueillies sur 2016 et 2017 :
 - nombre total de séjours hospitaliers de patients porteurs de BHRe par année
 - mode de découverte
 - mode de sortie
 - motifs de refus des SSR
 - moyens à mettre en œuvre pour améliorer la prise en charge de ces patients.

Résultats



- q Taux de réponse: 32% (N=125/390)
- q Caractéristiques des répondants (N=121)



Résultats



q 86 établissements (69% des répondants) ont été au moins 1 fois concernés par la prise en charge de patients porteurs de BHRe

è 2 244 séjours hospitaliers (un patient porteur de BHRe peut être hospitalisé plusieurs fois dans l'année et avoir besoin d'un aval sur plusieurs séjours)

Médiane (min-max): 6 (1-207)

Résultats



- q Les SSR déclarent avoir eu 188 (8,4%) séjours de patients porteurs BHRe
- q Alors que prise en charge requise en SSR pour 303 patients, soit 14,7% des séjours en soins aigus (d'après les MCO répondants)

Résultats



- q 62,4% (189/303) des patients porteurs de BHRe qui auraient du être pris en charge en SSR ne l'ont pas été (ceci dû au portage de BHRe, d'après les MCO)

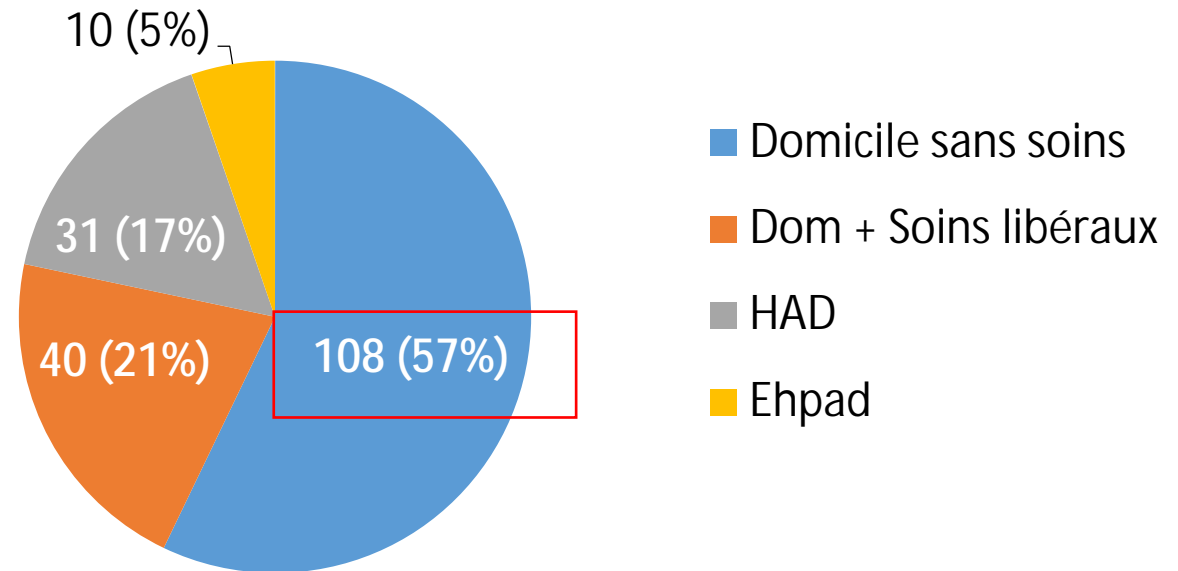
- q Conséquences pour ces 189 patients et impact pour les structures de soins:
 - Durée de séjour en soins aigus prolongée de plus de 6j pour 156 patients/189 (82%)
 - Modification du parcours de soins (cf. ci-après)

Résultats



q Modification du parcours de soins :

Mode de sortie autre que SSR alors que le SSR était justifié (N=189)



Résultats



Motifs de refus/ Besoins des SSR

- q Les motifs de refus évoqués par les SSR concernés (N=18) étaient:
 - Absence de chambre individuelle pour 55% des établissements
 - Prise en charge trop coûteuse pour 40% des établissements
 - Formation insuffisante pour 20% des établissements

- q Besoins évoqués par les SSR :
 - Aide financière: N=37
 - Formations: N=18

Conclusion

- o Portage de BHRe = frein à la prise en charge de ces patients, en partie dû à un manque de formations des établissements
- o Principal frein = financier, lié au surcoût engendré par les dépistages des contacts
- o Nécessité de :
 - Former davantage les professionnels de santé à cette problématique
 - Financer de manière adaptée la prise en charge des BHRe pour limiter les pertes de chances des patients.



Action régionale



- q Engagement fort de l'ARS IdF
- q Compensation financière des établissements accueillant ces patients
- q Expérimentation sur 2 ans : début au 01/05/2018
- q Objectif: Valoriser positivement les établissements qui s'engagent dans la prise en charge de ces patients
- q Critères d'attribution: selon la durée du séjour du ou des patients concernés et la proportion que ces journées représentent dans l'activité totale de l'établissement
- q Recensement des informations par un formulaire en ligne
- è Application créée et hébergée au sein du CPIas IdF

Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins Ile-de-France



- Qui sommes-nous ?
- Signalement Alertes
- Surveillance Évaluation
- Documentation / Promotion de la santé Animation et communication
- Formation Recherche

Mise en place d'un financement "BHRe" pour les SSR
Lancement de l'expérimentation de l'ARS Ile-de-France pour financer les structures/services de soins de suite et rééducation qui acceptent de prendre en charge des patients porteurs de BHRe.

[Accéder au formulaire](#)

- Vaccination des professionnels
- Journée annuelle de prévention des IAS
- Expérimentation financement SSR / BHRe**
- Démarche IOF - Hygiène des mains
- Enquête sur les pratiques en chirurgie de la cataracte

[Voir les anciennes actualités](#)

Le réseau CPIas

- Site national
- NosoBase
- Grephh
- Annuaire


Une question ?

Qui contacter ?

Agenda

- Formation suivi Dari Ehpahd **6 juin**
- Journée annuelle EOH **15 juin**
- Formation SSR **octobre**

Consciente des difficultés et des surcoûts engendrés par l'accueil dans les établissements de patients porteurs de BHRe, et soucieuse des enjeux éthiques, juridiques et de santé publique que le défaut de prise en charge consécutif peut impliquer, l'Agence régionale de santé Ile-de-France lance une expérimentation sur 2 ans afin de mettre en place une compensation financière des Structures/Services de soins de suite et rééducation (toutes spécialités confondues) accueillant ces patients.

 **Pour les patients porteurs BHRe pris en charge entre le 1er mai et le 31 décembre 2018.**

Vous avez la possibilité de renseigner 1 formulaire par patient au fur et à mesure de leur prise en charge ou de le faire en fin d'année pour tous les porteurs. Tous les champs sont obligatoires.

 Par ailleurs, vous communiquerez à l'adresse mail elise.seringe@aphp.fr le nombre de journées d'hospitalisation totales de votre établissement (tous patients confondus) pour la période concernée dès que vous en aurez connaissance (information indispensable pour le calcul de l'indemnisation).

 Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter le Dr Élise Seringe au 01 40 27 42 00 ou par mail elise.seringe@aphp.fr

Pour être éligible à cette valorisation financière, il est indispensable de renseigner correctement et précisément le formulaire ci-dessous. ATTENTION : vous ne pourrez pas corriger les informations saisies, une fois le formulaire validé.

Établissement :

Nom de l'établissement

Code postal


Finess juridique (9 caractères sans espace)

Finess établissement (9 caractères sans espace)

Personne référente (si besoin pour précision -nom + email-)

Nombre de patients porteurs de BHRe que vous allez saisir ce jour

Vous devez remplir un bloc "Informations patient porteur" ci-dessous par patient porteur de BHRe.

 Informations patient porteur :

S'agit-il d'un cas secondaire acquis dans votre établissement ?

-- Sélectionner --

Mode d'entrée

-- Choisir un mode --

Date d'entrée (format JJ/MM/AA)

Date de sortie (format JJ/MM/AA)

ERV

-- Sélectionner --

EPC

-- Sélectionner --

Si EPC, quelle est la bactérie en cause ?

-- Choisir la bactérie --

Mécanisme de résistance

-- Choisir la résistance --

Résultats laboratoire du porteur (formats acceptés : PDF, jpeg, png, gif) - Taille maximum : 12 Mo

Aucun fichier sélectionné.

Nombre de dépistages rectaux de patients contacts autour de ce patient

Nom et coordonnées téléphoniques du laboratoire

Ajouter les informations pour un nouveau patient

Validation finale du formulaire



Merci de votre attention